

**À SAINT-LÉONARD, ON MANGE FRAIS!**

**RAPPORT FINAL**

*L'ACCESSIBILITÉ AUX FRUITS ET LÉGUMES FRAIS À SAINT-LÉONARD*

Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard

Décembre 2009

**\* Le masculin a été employé pour la rédaction de ce rapport uniquement dans le but d'alléger le texte.**

## TABLE DES MATIÈRES

Contexte de la démarche.....	4
------------------------------	---

### **Première partie du rapport**

1. Objectifs de l'étude.....	6
2. Méthodologie utilisée.....	7
3. Orientations en matière de sécurité alimentaire.....	9
4. Acteurs, initiatives et projets en sécurité alimentaire à Saint-Léonard.....	12

### **Deuxième partie du rapport**

5. Synthèse théorique.....	23
6. Pistes d'intervention proposées.....	31
7. Conditions de succès.....	35

Recommandations.....	39
----------------------	----

Annexe 1 Liste des membres de la Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard

Annexe 2 Carte sur la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans du comité de gestion de la taxe scolaire (2008)

Annexe 3 Carte des commerces avec accès à des fruits et légumes sur le territoire de Saint-Léonard – Printemps 2009

Annexe 4 Portrait d'initiatives en matière de sécurité alimentaire dans d'autres arrondissements de l'île de Montréal

## CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

La Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard existe depuis décembre 2000. Elle rassemble une quinzaine d'acteurs issus des secteurs communautaires, publics et parapublics. Elle vise à favoriser la sécurité alimentaire et à développer des solutions collectives aux problèmes de la faim. Au fil des ans, la Concertation a développé différents projets visant à répondre à des besoins exprimés par le milieu.

L'expérimentation de ses projets a amené la Concertation à poser l'hypothèse qu'il existe des besoins non comblés au niveau de l'accessibilité en fruits et légumes frais à Saint-Léonard. C'est ainsi qu'à l'automne 2008, la Concertation a obtenu de la Direction de la santé publique de Montréal (DSP), le financement nécessaire pour initier le projet « À Saint-Léonard, on mange frais ! » sur le territoire de l'arrondissement. Cette démarche s'échelonne sur une période de trois ans, la présente étude s'inscrivant dans la première année.

## **PREMIÈRE PARTIE DU RAPPORT**

## 1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'étude « À Saint-Léonard, on mange frais! » a comme objectifs généraux de :

- Mieux connaître les ressources et les projets associés à la sécurité alimentaire sur le territoire de Saint-Léonard;
- Réaliser un portrait sommaire de la population de Saint-Léonard;
- Identifier des pistes d'intervention viables, pouvant favoriser l'accès à des fruits et légumes frais à Saint-Léonard.

Différentes activités seront mises en place pour atteindre ces objectifs :

- Effectuer un portrait des ressources et des services en sécurité alimentaire existantes à Saint-Léonard;
- Réaliser une carte des commerces procurant un accès à des fruits et légumes sur le territoire de l'arrondissement;
- Réaliser une synthèse théorique à partir d'études existantes permettant de dresser un portrait sommaire de la population;
- Cibler différents secteurs géographiques sur le territoire de Saint-Léonard qui pourraient bénéficier d'un meilleur accès à des fruits et légumes;
- Identifier différentes pistes d'intervention favorisant l'accès à des fruits et légumes frais et qui peuvent se développer comme des initiatives viables à long terme.

## 2. MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Afin de documenter l'accessibilité à des fruits et légumes frais à Saint-Léonard, nous avons réalisé une synthèse théorique des études existantes. Celle-ci a permis de cibler différentes zones de défavorisation et de dresser un portrait sommaire de chacune d'elles. Les documents de référence utilisés pour la synthèse théorique sont :

- La carte de défavorisation matérielle et sociale du document intitulé « Regard sur la défavorisation à Montréal : CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel » publié par la DSP de Montréal en 2008 ;
- Le document intitulé « Carte de défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans de 2008 », publié par le comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal en 2008;
- « Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal : Le CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel » publié par la DSP de Montréal en octobre 2007 ;
- Le « portrait sociodémographique de la population – CSSS de Saint-Léonard et de Saint-Michel publié par le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Saint-Léonard et de Saint-Michel » publié en octobre 2008.

Pour bonifier la synthèse théorique et mieux comprendre les disparités en termes d'accès à des fruits et légumes frais sur le territoire, une carte situant géographiquement les commerces d'alimentation offrant des fruits et légumes frais à Saint-Léonard a été réalisée.

Afin d'être en mesure d'identifier des initiatives viables favorisant l'accès à des fruits et légumes frais, une recension avec une brève description des initiatives passées et actuelles en sécurité alimentaire à Saint-Léonard a été réalisée. Cela a permis de connaître également les organismes impliqués au niveau de la sécurité alimentaire. Les principaux organismes travaillant sur le dossier de la sécurité alimentaire à Saint-Léonard ont été rencontrés afin de connaître leur vision, leurs perceptions et les projets qu'ils souhaitent voir émerger à Saint-Léonard à court et à moyen termes.

Une recherche d'information par arrondissement via Internet complétée par des entretiens téléphoniques ont permis d'identifier les différents types de projets aillant cours sur l'île de Montréal. Des intervenants de cinq arrondissements montréalais ont été rencontrés afin de mieux connaître les tendances lourdes au niveau des initiatives en sécurité alimentaire touchant l'accès à des fruits et légumes frais et répertorier des conditions favorables pour la mise sur pied de ce type d'initiative.

Des présentations et des discussions ont eu lieu régulièrement dans le cadre des rencontres de la Concertation en sécurité alimentaire afin de valider l'ensemble des résultats obtenus. Cela a mené, en mai 2009, à l'identification par les membres de la Concertation en sécurité alimentaire de trois pistes d'intervention. Ces pistes tiennent compte des résultats de la synthèse théorique, des commentaires provenant des membres

de la Concertation et du comité de gestion ainsi que des expériences réalisées dans d'autres arrondissements afin de favoriser l'accès à des fruits et légumes frais.

Une présence régulière aux rencontres de la Concertation en sécurité alimentaire et à différentes activités du milieu, ainsi que la diffusion d'information via les médias locaux ont permis d'informer les acteurs locaux et la population en général de la démarche.

Ce rapport présente les principaux résultats de l'étude. La première partie présente les objectifs de l'étude, la méthodologie utilisée, les principales orientations en matière de sécurité alimentaire et les acteurs, les initiatives et les projets en sécurité alimentaire à Saint-Léonard. La deuxième partie du rapport dévoile les résultats de la synthèse théorique, les trois pistes d'intervention proposées accompagnées d'une analyse des principales opportunités et défis qui leur sont associés dans le cadre de leur réalisation. Une description des principales conditions favorables au développement d'initiatives et de projets associés à l'accès à des fruits et légumes frais vient compléter cette partie. Des recommandations concernant les suites à donner à la démarche viennent clore ce rapport.



### 3. ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire est un concept dont on tient de plus en plus compte dans les politiques publiques en lien avec les services sociaux et de santé et la santé publique. Le concept de sécurité alimentaire fait généralement référence à la disponibilité et à l'accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisantes. Pour la Food and Agriculture Organization (FAO) of the United Nations, il y a sécurité alimentaire « *lorsqu'il y a accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant aux individus de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active* »<sup>1</sup>.

Au cours des dernières années, le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la DSP de Montréal se sont dotés d'orientations servant de références afin de guider les collectivités locales en matière de sécurité alimentaire. Nous ferons ressortir ces principales orientations et les mettrons en lien avec les orientations locales portant sur la sécurité alimentaire à Saint- Léonard.

#### 3.1 ORIENTATIONS QUÉBÉCOISES

Un premier soutien financier du MSSS à la sécurité alimentaire a été octroyé en 2001 via la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté parue en 2000. Ce financement a été accordé pour favoriser le soutien alimentaire en milieu scolaire et la sécurité alimentaire dans les communautés. Le volet soutien à la sécurité alimentaire a été confié à la DSP. Selon le MSSS, « *le programme de subvention avait pour objet de contribuer à l'accroissement de la sécurité alimentaire au Québec en favorisant l'implantation ou la consolidation de projets en matière de sécurité alimentaire dans une optique de développement social des communautés. On souhaite également favoriser une mobilisation intersectorielle en matière de sécurité alimentaire par l'instauration ou la consolidation de mécanismes de concertation à l'échelle locale et régionale* »<sup>2</sup>.

En 2005, le MSSS a résolu de pérenniser les fonds alloués à la sécurité alimentaire. Parallèlement à cette pérennisation du budget, de nouvelles orientations ont émergé au niveau national afin de guider l'octroi des ressources financières aux niveaux national et local. Une définition plus précise de ce qu'implique la sécurité alimentaire s'est aussi développée autour des principes contenus dans la charte des droits fondamentaux dans le secteur alimentaire de l'Union des consommateurs.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Food and Agriculture Organization of the United Nations (1996). *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et plan d'action du Sommet*. Organisation des Nations-Unies (ONU), [En ligne]. <http://www.fao.org/docrep/003/w3613e/w3613e00.htm> (Consulté le 7 avril 2009)

<sup>2</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire*. Gouvernement du Québec, 39 p.

<sup>3</sup> Union des consommateurs (2005). *Charte des droits fondamentaux dans le secteur alimentaire*. [En ligne]. <http://consommateur.qc.ca/union/docu/agro/CharteAliment.pdf> (Consulté le 7 avril 2009)

Ces principes sont que toute personne :

- a droit à une alimentation suffisante, équilibrée et de qualité à un prix raisonnable ;
- a droit à l'information lui permettant de faire des choix éclairés ;
- a droit à un pouvoir d'achat lui permettant de se nourrir de manière appropriée.

Depuis 2006, une somme annuelle de 3,2 millions de dollars est à la disposition des agences régionales de la santé et des services sociaux. Cette somme est répartie en deux volets : 75% est octroyé à des activités favorisant l'autonomie alimentaire (incluant les mécanismes de concertation) et 25% du fonds est accordé aux activités de dépannage alimentaire.

Les nouvelles orientations du MSSS vont dans le sens de la poursuite des actions favorisant la prise en charge des communautés, la participation citoyenne et des partenariats et de la concertation locale autour d'enjeux et de projets associés à la sécurité alimentaire, tout en tenant compte des approches existantes.

*On souhaite, par ces orientations, favoriser l'accès des communautés à un approvisionnement alimentaire sain dans une optique de développement durable, tout en encourageant la prise en charge des individus, en développant leurs connaissances alimentaires et en améliorant leur pouvoir d'achat.*

### 3.2 ORIENTATIONS MONTRÉALAISES

La DSP de Montréal soutient les actions en sécurité alimentaire depuis 1996 en privilégiant une approche intersectorielle aux niveaux régional et local. De 1996 à 2005, la DSP a soutenu la création de tables de concertation locales et de projets issus de ces concertations dans la plupart des quartiers et arrondissements de l'île de Montréal, dans une optique d'amélioration des milieux de vie.

Les nouvelles orientations ministérielles de 2006 en matière de sécurité alimentaire ont forcé la DSP et ses partenaires de la région montréalaise à s'adapter et à se concerter. Comme il a été stipulé dans les orientations nationales du MSSS, depuis 2007, 25% des fonds régionaux vont au dépannage alimentaire, tandis que 75% sont dirigés vers le volet « autonomie alimentaire ». Le dépannage alimentaire est géré par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) tandis que l'autonomie alimentaire a été précisée dans le document « Cadre de référence pour le soutien au développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal 2008-2012 ».

Au cœur des nouvelles orientations qui ont émergé des consultations de 2007-2008 avec les partenaires régionaux et locaux, se trouve le renforcement de la capacité d'agir des communautés locales dans une perspective de développement durable. Les projets soutenus doivent tenir compte des enjeux économiques, environnementaux et sociaux et

avoir des impacts potentiels sur la vitalité économique, sur l'équité dans l'accès aux ressources alimentaires et sur la qualité de vie des communautés.

*La DSP vise, dans le cadre de son programme de soutien au développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal 2008-2012, l'augmentation de la consommation de fruits et légumes frais. Elle vise aussi l'amélioration de l'accès à ceux-ci en misant sur la mobilisation et la concertation des communautés locales autour de projets ayant un potentiel de pérennité à la fin du programme.*

### 3.3 ORIENTATIONS LOCALES

L'étude « À Saint-Léonard, on mange frais ! » s'inscrit directement dans les nouvelles orientations régionales de la DSP au niveau de l'autonomie alimentaire. En effet, c'est en recherchant la mobilisation des acteurs locaux et de la population autour de la question de l'accès à des fruits et légumes frais que ces orientations pourraient s'actualiser.

## 4. ACTEURS, INITIATIVES ET PROJETS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE À SAINT-LÉONARD

Des organismes communautaires travaillent au niveau de la sécurité alimentaire depuis plusieurs années sur le territoire de Saint-Léonard. Nous présentons, dans cette partie du rapport, les différents acteurs en sécurité alimentaire à Saint-Léonard ainsi que les principales initiatives et projets qui ont eu cours depuis la création de la Concertation en 2000.

### 4.1 ACTEURS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Plusieurs acteurs sont présents au niveau de l'offre alimentaire à St-Léonard, chacun offrant des produits, services et activités en lien avec sa mission.

D'une part, les entreprises privées vendent des produits de consommation courante, incluant les denrées alimentaires (fruits et légumes frais) à l'ensemble de la population léonardoise. A St-Léonard, on a répertorié 6 magasins à grande surface, 11 supermarchés et marchés et 13 épiceries spécialisées.

Le secteur communautaire joue également un rôle important. Quatre organismes du territoire offrent des services de dépannage alimentaire pour les personnes à faible revenu tandis que d'autres organismes axent leur action vers des activités visant le développement de l'autonomie et de la prise en charge individuelle et collective. A titre d'exemples, mentionnons la mise sur pied de cuisines collectives, de groupes d'achats, d'ateliers de sensibilisation, etc.

Au niveau municipal, l'arrondissement de St-Léonard met à la disposition de ses citoyens plus de 100 parcelles de terre pour la culture de fruits, légumes et fines herbes via deux jardins communautaires.

De son côté, la Concertation en sécurité alimentaire de St-Léonard met sur pied différentes initiatives qui ont pour objectif de compléter les activités existantes sur le territoire. Parmi les plus importantes, notons la création de l'organisme « La Table ronde », la réalisation d'un bottin de ressources, l'organisation de marchés publics à l'été 2007 et 2008 ainsi que plusieurs autres projets qui seront présentés dans ce rapport. La liste des membres de la Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard, en date de juin 2009, peut être consultée à l'annexe 1 de ce rapport.

### 4.2 INITIATIVES DE LA CONCERTATION EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

On entend par *initiatives portées par la Concertation*, des actions ou des activités ponctuelles et de courte durée en lien avec ses objectifs et sa mission. Trois initiatives retiennent notre attention et sont présentées dans le cadre de ce rapport : **la foire alimentaire de 2006, la réalisation du répertoire des ressources d'entraide et de support alimentaire et la tenue de marchés publics en 2007 et 2008.**

#### **4.2.1 La foire alimentaire de 2006**

##### Description de l'initiative :

La Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard et ses partenaires ont organisé une foire alimentaire le 30 mars 2006, à la bibliothèque de l'arrondissement.

Au menu, il y avait des kiosques d'information s'adressant aux personnes de tous les âges, de toutes les origines et de toutes les conditions. De plus, des dessins d'enfants provenant de huit écoles du territoire et représentant ce qu'ils aiment manger étaient affichés sur les murs de la foire. Enfin, trois conférences touchant des thèmes associés à la nutrition et à une saine alimentation ont été présentées, des dégustations de plats provenant de différents pays ont été proposées et plusieurs prix de participation ont été tirés au sort dans le cadre de cette initiative.

Afin de réaliser cette activité, les membres de la Concertation ont mobilisé des intervenants du secteur alimentaire de Saint-Léonard.

##### Objectifs de la foire alimentaire :

- Sensibiliser à des habitudes alimentaires différentes;
- Faire connaître les ressources du territoire;
- Susciter la participation citoyenne en sensibilisant et informant, par diverses activités, à l'importance et aux rôles de l'alimentation dans nos vies.

##### Partenaires impliqués dans l'initiative :

- Membres de la Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard;
- Commanditaires de l'événement : Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Est de Montréal, Canadian Tire, Delta, Desjardins – Caisse populaire de Saint-Léonard, IGA – Marché Tellier Jean-Talon inc, Librairie Renaud-Bray, Pacini Lacordaire, Polyclinique Cabrini, Uniprix.

##### Résultats obtenus :

- Plus de 500 personnes ont participé à la foire alimentaire;
- 850 dessins de jeunes de l'arrondissement ont été exposés sur le site de la foire;
- Mobilisation et concertation de partenaires publics, parapublics, communautaires et de plusieurs partenaires privés autour d'un événement grand public.

## **4.2.2 Le répertoire des ressources d'entraide et de support alimentaire**

### Description de l'initiative :

Les membres de la Concertation ont noté que la population connaît peu les ressources en sécurité alimentaire présentes sur le territoire et les services qu'elles offrent. Afin de combler cette lacune, ils ont pris la décision de créer un répertoire des ressources d'entraide et de support alimentaire permettant de rassembler l'information à l'intérieur d'un même document et d'en assurer la diffusion dans le milieu.

Un premier bottin des ressources alimentaires a été créé en 2001 par la Concertation et diffusé à plus de 1000 exemplaires dans le milieu. Une mise à jour du bottin intitulé « Répertoire des ressources d'entraide et de support alimentaire à Saint-Léonard » a été effectuée en 2007 et 2008. Le répertoire inclut une section offrant des conseils pratiques pour manger à coût modique, des liens menant à des sites internet sur la nutrition et une carte de l'arrondissement avec les coordonnées et la situation géographique dans le milieu des ressources présentées.

### Objectif du répertoire :

L'objectif du répertoire était de doter le milieu d'un outil permettant de mieux faire connaître les organismes d'entraide et de support alimentaire à Saint-Léonard, leur mission et les services qu'ils offrent en lien avec la sécurité alimentaire.

### Partenaires impliqués dans l'initiative :

- Membres de la Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard principalement;
- Organismes travaillant au niveau de l'entraide et du support alimentaire à Saint-Léonard.

### Résultats obtenus :

- Environ 1000 exemplaires du répertoire de 2001 ont été diffusés dans le milieu, 1500 exemplaires pour les éditions de 2007 et 2008;
- Le nombre d'organismes apparaissant dans le répertoire est passé de quatre en 2001, à onze pour les éditions de 2007 et 2008.

## **4.2.3 Les marchés publics de 2007 et 2008**

### Description de l'initiative :

À l'automne 2006, la Concertation en sécurité alimentaire a décidé de former un sous-comité pour travailler à la réalisation d'un marché public pour l'été ou l'automne 2007. Les démarches ont abouti à la réalisation d'un premier marché public, le samedi 22

septembre 2007, dans la cour de l'école Alphonse-Pesant. Les principales activités organisées dans le cadre de ce marché furent la vente de fruits et de légumes frais, des démonstrations culinaires, des ateliers de découvertes alimentaires et de nutrition, des activités pour les enfants et le tirage de prix de présence pour les personnes présentes à l'activité.

Suite aux résultats de la première édition, les membres de la Concertation ont renouvelé leur intérêt et décidé de poursuivre l'expérience avec la réalisation de deux nouvelles éditions du marché public en 2008. Le premier s'est tenu le 23 août 2008 sous la thématique, « les mets d'ailleurs avec les produits d'ici ». Le deuxième a eu lieu le 20 septembre 2008. Les deux marchés de 2008, tout comme celui de 2007, ont eu lieu dans la cour de l'école Alphonse-Pesant.

#### Objectifs du marché public :

- Sensibiliser la population à une saine alimentation et à de nouveaux produits;
- Favoriser l'offre de produits frais à prix abordables;
- Favoriser l'émergence d'une solidarité entre différentes communautés et organismes face aux défis et aux enjeux associés à la sécurité alimentaire et à l'accès à la nourriture.

#### Partenaires impliqués dans l'initiative :

- Membres de la Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard;
- École Alphonse-Pesant;
- Moisson Montréal, Nourrir Montréal;
- Commanditaire : IGA Extra Marché Tellier.

#### Résultats obtenus :

- Pour le marché public de 2007, 400 personnes se sont présentées sur le site. Quant à l'édition 2008, pour le premier marché, 215 personnes ont foulé le sol du site, ce chiffre passant à 229 pour le deuxième marché;
- Pour les marchés de 2008, la moyenne d'achats en dollars et le chiffre d'affaires furent plus élevés pour le marché de septembre que pour celui d'août;
- La moyenne d'achats en dollars par personne s'est située à 5,45\$ pour le marché du mois d'août comparativement à 7,50\$ pour celui du mois de septembre;
- Le chiffre d'affaires pour le marché du mois d'août s'est établi à 599,70\$ comparativement à 915,33\$ pour le marché de septembre;
- Les données concernant la moyenne d'achats et le chiffre d'affaires pour le marché de 2007 ne sont pas disponibles.

## 4.3 PROJETS DE LA CONCERTATION EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

On entend par *projets*, des actions ou des activités ayant un objectif, une durée dans le temps. Quatre projets initiés par la Concertation en sécurité alimentaire retiennent notre attention et seront présentés dans le cadre de ce rapport : **La création de la Table ronde, Bien dans son ventre, bien dans sa tête, Parcours alimentaire et Bonne boîte, bonne bouffe.**

### 4.3.1 La création de la Table ronde

#### Description du projet :

À l'automne 2001, les membres de la Concertation en sécurité alimentaire ont émis le souhait de développer l'autonomie alimentaire des personnes défavorisées. La Concertation a donc décidé d'évaluer la faisabilité, via une étude, de mettre sur pied un resto populaire.

L'étude étant concluante, les membres se sont mobilisés et ont entrepris des démarches menant à la mise sur pied d'un nouvel organisme : la Table ronde de Saint-Léonard. La première assemblée générale annuelle a eu lieu le 25 novembre 2002; des activités et des projets ont commencé à voir le jour au début de 2003, permettant ainsi à l'organisme de prendre son envol. Depuis, l'organisme ne cesse de grandir et d'élargir sa gamme de produits et services.

#### Objectifs associés à la création de la Table ronde :

- Proposer des services alimentaires alternatifs aux citoyens de l'arrondissement, principalement à ceux qui connaissent des conditions de vie difficiles attribuables à des revenus insuffisants, à de l'isolement ou à des problèmes de santé;
- Développer un lieu d'appartenance, de partage et d'échanges pour les personnes seules, les familles et les nouveaux immigrants.

#### Partenaires impliqués dans le projet :

- Membres de la Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard.

#### Résultats obtenus :

- Resto populaire qui sert trois repas santé par semaine ;
- Production de plats congelés maisons ;
- Service de buffet pour les organismes communautaires de l'arrondissement ;
- Activités de groupes telles que les groupes d'achats, les cuisines collectives, les petits chefs et la cuisine des jeunes parents qui permettent de favoriser l'autonomie alimentaire des participants;



- Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) en partenariat avec le CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel.

#### **4.3.2 Projet « Bien dans son ventre, bien dans sa tête »**

##### Historique du projet :

En 2003, la Concertation en sécurité alimentaire a obtenu un financement afin de réaliser une étude visant à mieux connaître les habitudes alimentaires des enfants en milieu scolaire.

Faisant suite à cette étude, les membres de la Concertation ont présenté un projet auprès de la DSP de Montréal. Le projet « Bien dans son ventre, bien dans sa tête » est accepté et débute en septembre 2004 avec l'embauche d'une chargée de projet. Le projet s'est terminé en juin 2007.

##### Objectif du projet :

L'objectif du projet était de développer des activités et ateliers de sensibilisation sur des sujets reliés à l'alimentation dans deux écoles primaires de l'arrondissement, soient les écoles La Dauversière et Lambert-Closse. Ces activités avaient comme finalité de sensibiliser les parents et les enfants à l'impact d'une saine alimentation sur le rendement scolaire, sur la concentration en classe et sur le développement de l'estime de soi.

##### Partenaires impliqués dans le projet :

- Membres de la Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard;
- Les écoles primaires La Dauversière et Lambert-Closse.

##### Résultats obtenus :

Travail de sensibilisation des intervenants en milieu scolaire, des jeunes et des parents par des activités et ateliers de sensibilisation et d'information sur la malbouffe et pour une alimentation équilibrée. Le projet a permis de réaliser :

- 3 soirées de parents permettant de rejoindre 500 personnes;
- 1 atelier parents (conception de boîte à lunch) qui a rejoint 11 personnes;
- 1 buffet thématique avec 20 personnes;
- 3 rencontres avec l'ensemble du personnel des écoles concernées par le projet;
- 32 ateliers de cuisine avec une moyenne de 28 jeunes par groupe;
- 54 ateliers thématiques avec une moyenne de 28 jeunes par groupe;
- 1 présence à la Société Saint-Vincent-de-Paul permettant de rejoindre 60 personnes;
- Causeries dans les groupes communautaires qui ont rejoint 50 personnes.

### **4.3.3 Projet « Parcours alimentaire »**

#### Historique du projet

Afin de favoriser l'autonomie des personnes vivant seules, plus particulièrement les femmes seules de plus de 50 ans, la Concertation en sécurité alimentaire a élaboré un projet de parcours alimentaire impliquant les ressources d'entraide et de support alimentaire de Saint-Léonard. Pour financer le projet, elle a fait une demande de soutien financier pour le contrat de ville via son volet de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale afin de mettre sur pied un projet pilote de parcours alimentaire. Le projet fut accepté en mars 2007 et a démarré avec l'embauche d'une ressource en avril 2007. Il s'est terminé en août 2008.

Le projet s'est développé autour de l'idée d'un parcours alimentaire adapté pour un groupe de femmes recevant des dons d'une banque alimentaire et leur permettant graduellement de mieux connaître les alternatives offertes dans le milieu (groupes d'achats, cuisine collective, atelier de suivi budgétaire, etc.).

#### Objectifs du projet :

- Briser l'isolement et amener les personnes impliquées dans la démarche à prendre conscience de leur potentiel en leur permettant d'acquérir plus d'autonomie au niveau alimentaire;
- Documenter les besoins des personnes qui ont recours au dépannage alimentaire afin de pouvoir adapter les services et établir un parcours qui répond aux besoins de ces personnes.

#### Partenaires impliqués dans le projet :

- Membres de la Concertation en sécurité alimentaire.

#### Résultats obtenus :

Au cours du projet, de nombreuses activités ont été réalisées :

- 43 ateliers culinaires;
- 7 cuisines collectives;
- 25 suivis individuels (présentation des services, des organismes, discussions sur le budget et l'alimentation);
- 10 journées d'évaluation du parcours.

#### 4.3.4 Projet « Bonne boîte, bonne bouffe »

##### Historique du projet :

En 2007, la Concertation en sécurité alimentaire a décidé de promouvoir le projet « Bonne boîte, bonne bouffe » dans l'arrondissement de Saint-Léonard. Le projet permet aux citoyens d'avoir accès à des boîtes de fruits et légumes de différents formats au choix (petite, moyenne ou grande), deux fois par mois. Le pavillon Wilrid-Bastien a été identifié comme point de chute et la Table ronde et le Carrefour des femmes de Saint-Léonard se sont partagé la gestion du projet. Au printemps 2008, la Concertation en sécurité alimentaire a embauché une ressource afin d'entreprendre une campagne de promotion dans le milieu. En parallèle, le CJE Viger/Jeanne-Mance a aussi intégré le projet au sein de son organisme, pour son personnel.

##### Objectif du projet :

Favoriser une meilleure accessibilité, une meilleure qualité et une plus grande variété de fruits et légumes pour la population moins nantie.

##### Partenaires impliqués dans le projet :

- Membres de la Concertation en sécurité alimentaire;
- Moisson Montréal.

##### Résultats obtenus :

- Campagne de promotion qui a permis de rejoindre 28 organismes : 4 centres de petite enfance, 7 garderies, 1 coopérative d'habitation, 2 HLM, 9 organismes communautaires, 3 résidences pour personnes âgées et 1 commerce;
- Depuis septembre 2008, une moyenne de 15 boîtes de fruits et légumes par livraison sont distribuées par Moisson Montréal au point de chute du pavillon Wilfrid-Bastien.

#### 4.4 ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES ORGANISMES DU MILIEU

Au fil des années, différents organismes ont développé des activités qui ont contribué à la sécurité alimentaire de la population de Saint-Léonard et au développement de pratiques pour contrer l'insécurité alimentaire. Les principales activités réalisées par le milieu sont : **le dépannage alimentaire, les cuisines collectives, les groupes d'achats, les repas communautaires et les jardins communautaires.**

##### 4.4.1 Dépannage alimentaire

Plusieurs organismes œuvrant à Saint-Léonard offrent un service de dépannage alimentaire pour les gens dans le besoin. La Conférence Saint-Vincent de Paul via le garde-manger de Rosalie offre un service de distribution alimentaire hebdomadaire, ainsi

que la possibilité d'un dépannage alimentaire à long terme pour les personnes défavorisées. Le Mouvement Fraternité Multiethnique, l'Association haitiano-canado-québécoise et le Centre communautaire Philadelphie offrent aussi un service de dépannage alimentaire, une fois par semaine. Le dépannage alimentaire offert par ces organismes est une activité réalisée en partenariat avec Moisson-Montréal.

Le Centre des aînés du Réseau d'Entraide de Saint-Léonard et les Popotes roulantes de Saint-Gilbert offrent des services d'aide alimentaire à domicile. Le Centre des aînés, en collaboration avec la Conférence Saint-Vincent de Paul fait la livraison à domicile des denrées à des personnes de 55 ans et plus en perte d'autonomie. Les Popotes roulantes, de leur côté, font la livraison à domicile de repas, deux midis par semaine, pour les personnes en perte d'autonomie référées par des organismes du milieu.

#### **4.4.2 Cuisines collectives**

Une cuisine collective est un petit groupe de personnes qui met en commun temps, argent et compétences afin de cuisiner des plats sains et économiques et développer leur autonomie alimentaire. La Table ronde offre ce service dans le cadre de ses activités. Des personnes se rencontrent une fois par mois pour cuisiner, dîner ensemble et échanger. Les participants choisissent leurs recettes et repartent avec le nombre de portions désirées au coût de 2\$. Les cuisines collectives de la Table ronde peuvent aussi être organisées en partenariat avec le Centre des femmes de Saint-Léonard. L'Association haitiano-canado-québécoise d'aide aux démunis organise une fois par mois des cuisines collectives qui permettent aux gens de cuisiner, de dîner ensemble et de partir avec des portions au coût de 1,50\$ l'unité.

#### **4.4.3 Groupes d'achats**

Un groupe d'achats, c'est la mise en commun du pouvoir d'achat de plusieurs personnes leur permettant de faire des économies significatives et d'acheter une nourriture de qualité tout en économisant entre 35% et 50% du prix des grandes chaînes. À Saint-Léonard, la Table ronde offre ce service en permettant à une dizaine de personnes de se regrouper, de planifier, d'acheter et de partager des denrées et de découvrir de nouveaux aliments.

#### **4.4.4 Repas communautaires**

Plusieurs ressources d'entraide et de support alimentaire à Saint-Léonard organisent, dans le cadre de leurs activités, des repas communautaires pour favoriser le partage et les échanges entre les membres de la communauté. Le Carrefour des femmes inclut, dans son programme d'activités, « le déjeuner du mois » qui a lieu le premier mercredi de chaque mois. Il permet aux femmes de se rencontrer dans un restaurant et de discuter. Le Carrefour des femmes offre aussi dans sa programmation un « midi soupe »; à chaque semaine, un groupe de femmes préparent la soupe, puis la partagent. Le Centre des aînés organise un repas communautaire le midi, chaque mercredi entre septembre et juin. De son côté, la Table ronde offre un repas du midi, tous les lundis et mercredis; elle offre

aussi un repas tous les vendredis soir. Quant au Bureau Associatif pour la Diversité et la Réinsertion, il organise des soupers tout au long du mois du ramadan pour sa clientèle.

#### **4.4.5 Jardins communautaires**

L'arrondissement de Saint-Léonard met à la disposition des citoyens deux jardins communautaires qui offrent des parcelles de terre à des fins de jardinage. Le jardin Arthur-Péloquin se situe entre les rues Jarry est et Jean-Rivard et compte 68 parcelles disponibles. Le jardin Couture se situe sur le boulevard Couture, à l'ouest du boulevard Viau et offre 35 parcelles. Au total, 103 parcelles de terre sont disponibles sur le territoire de Saint-Léonard pour la culture de fruits, légumes et fines herbes. L'ouverture des jardins communautaires se fait la fin de semaine de la fête des Patriotes, l'ensemencement se fait à la mi-juin et les parcelles doivent être nettoyées pour le week-end de l'Action de grâces. Il en coûte 20\$ pour une parcelle de 12 pieds par 15 pieds au jardin Arthur-Péloquin et 30\$ pour une parcelle de 15 pieds par 20 pieds au jardin Couture.

## **DEUXIÈME PARTIE DU RAPPORT**

## 5. SYNTHÈSE THÉORIQUE

**L'objectif de la synthèse est de déterminer les principaux secteurs géographiques de Saint-Léonard défavorisés au plan de la disponibilité en fruits et légumes frais.**

Quatre documents ont servi à cette synthèse, soient :

- « Regard sur la défavorisation à Montréal : CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel » publié par la DSP de Montréal;
- « Disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal : CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel » publié par la DSP de Montréal;
- « La carte sur la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans » publié par le comité sur la taxe scolaire de l'île de Montréal;
- « Portrait sociodémographique de la population du CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel » publié par le CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel.

Ces documents ont permis d'identifier six secteurs défavorisés et d'en dresser un portrait à partir de différents indicateurs. De ces secteurs, quatre furent priorisés pour la suite de la démarche. Une carte des commerces avec accès à des fruits et légumes sur le territoire de Saint-Léonard a été réalisée afin de bonifier la synthèse théorique par un outil visuel.

### 5.1 PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DOCUMENTS UTILISÉS

#### 5.1.1 Regard sur la défavorisation à Montréal : CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel

En 2008, la DSP de Montréal a publié le document intitulé « Regard sur la défavorisation à Montréal : CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel ». Cette publication permet une connaissance approfondie de l'ampleur et de la répartition des disparités sociales et matérielles au sein des territoires de CSSS et de leurs territoires constituants.

L'analyse est développée à partir d'un indice de défavorisation créé par le MSSS qui tient compte de deux composantes: la défavorisation matérielle et la défavorisation sociale.

#### Qu'est-ce que la défavorisation matérielle?

C'est un indice qui reflète le niveau de privation de biens et de commodités de la vie courante.

#### Quels sont les indicateurs de défavorisation matérielle?

- La proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires;
- La proportion de personnes en emploi;

- Le revenu moyen par personne.

### Qu'est-ce que la défavorisation sociale?

C'est un indice qui indique la fragilité du réseau social de la famille à la communauté.

### Quels sont les indicateurs de défavorisation sociale?

- La proportion de personnes vivant seules;
- La proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves;
- La proportion de familles monoparentales.

### Quelle est la situation du territoire du CLSC de Saint-Léonard au niveau de la défavorisation matérielle et sociale?

- La population du CLSC Saint-Léonard se classe 24<sup>e</sup> sur 29 CLSC au niveau de la défavorisation matérielle et 6<sup>e</sup> sur 29 CLSC au niveau de la défavorisation sociale;
- 60% de la population de Saint-Léonard vit dans des conditions défavorables matériellement, tandis que la défavorisation sociale touche 8% de la population léonardoise;
- 6% de la population léonardoise est touché par la défavorisation matérielle et sociale.

**La carte sur la défavorisation matérielle et sociale pour le CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel incluse dans le document indique que six secteurs combinent les deux formes de défavorisation et ils correspondent aux proximités géographiques suivantes :**

- **Jarry entre Viau et Lacordaire**
- **Lacordaire – D'Avila**
- **Lacordaire – Jean-Talon**
- **Robert-Langelier**
- **Viau Robert**
- **Viau – Couture**

Pour les besoins de la présente étude, ces six secteurs seront documentés pour la suite de la synthèse théorique.

#### **5.1.2 Carte de la défavorisation 2008 du comité de gestion de la taxe scolaire**

Chaque année, le comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal diffuse une carte qui permet de mieux comprendre la défavorisation chez les familles avec enfants de



moins de 18 ans. L'indice de défavorisation pour les familles avec enfants de moins de 18 ans est calculé à partir des indicateurs suivants :

- Le faible revenu (la moitié du poids total de l'indice);;
- La scolarité de la mère;
- La monoparentalité de la mère;
- L'activité économique des parents.

Les résultats de cet indice permettent d'établir six niveaux de défavorisation socioéconomique pour les familles avec enfants de moins de 18 ans :

- Une concentration importante;
- Une concentration modérée;
- Une présence importante
- Une présence modérée;
- Une présence faible;
- Une présence minime.

La défavorisation chez les familles avec enfants de moins de 18 ans sera un des critères utilisé pour documenter les six secteurs ciblés. La carte peut être consultée à l'annexe 2 du rapport.

### **5.1.3 La disparité dans l'accès à des aliments santé à Montréal : le CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel**

En 2008, la DSP de Montréal a publié, pour tous les territoires de CSSS de l'île de Montréal, une étude sur les disparités dans l'accès à des aliments santé. Ces indicateurs permettent, selon la DSP, de savoir si les secteurs ciblés sont désavantagés en termes d'accès à des aliments santé.

Elle identifie, pour chacun des six secteurs ciblés :

- Les surfaces de vente dans un rayon de 500 mètres selon une échelle de 1 (mal pourvu) à 7 (mieux pourvu);
- L'accessibilité aux lieux de vente selon une échelle de 1 (valeur faible) à 6 (valeur forte).

**Cette étude permet de constater qu'à Saint-Léonard la majorité des surfaces de vente de fruits et légumes frais à 500 mètres se trouvent principalement au sud du boulevard Métropolitain.**

#### 5.1.4 Le portrait sociodémographique de la population du CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel

En octobre 2008, le CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel publiait un portrait sociodémographique de la population de son territoire, en tenant compte des données des recensements réalisés en 1996, 2001 et 2006 par Statistique Canada. Dans le cadre de l'étude, seuls les indicateurs cartographiés ont été retenus pour documenter les six secteurs ciblés. Ces indicateurs sont :

- Le nombre de personnes âgées de 65 ans et +;
- Le nombre de personnes vivant seules;
- Le nombre de personnes de 15 ans et plus, de personnes séparées, divorcées ou veuves;
- Le nombre de personnes de 15 ans et plus sans diplôme d'études secondaires;
- Le nombre de familles monoparentales;
- La proportion de personnes immigrantes et la proportion de nouveaux immigrants;
- Le taux d'emploi et le revenu moyen;
- La proportion de ménages locataires consacrant 30% de leurs revenus au logement.

Voici quelques éléments qui ressortent du portrait et mettent en relief les caractéristiques sociodémographiques importantes retenues :

**Population vieillissante.** Le portrait indique une augmentation, entre 2001 et 2006, du nombre de personnes âgées de 65 et plus (17,7%) et du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus (43,0%);

**Poids démographique plus important de l'immigration.** Le portrait indique une augmentation, entre 2001 et 2006, du nombre de personnes immigrantes (10,5%) et, surtout, du nombre de nouveaux immigrants (46,1%);

**Augmentation importante du nombre de personnes vivant seules.** Le portrait indique une augmentation, entre 2001 et 2006, du nombre de personnes seules (15,8%);

**Augmentation du chômage.** Le portrait indique une augmentation, entre 2001 et 2006, du nombre de chômeurs (11,6%) et du taux de chômage (9,1%) sur le territoire;

**Augmentation des coûts pour les ménages locataires.** Le portrait indique, entre 2001 et 2006, une augmentation du loyer brut moyen pour les ménages locataires (12,7%) et une augmentation du nombre de ménages locataires ayant à déboursé plus de 30% de leur revenu pour se loger (9,4%).

## 5.2 PORTRAIT DES SIX SECTEURS CIBLÉS

L'analyse des études existantes et les résultats associés aux indicateurs choisis ont permis de dresser un portrait des six secteurs de défavorisation matérielle et sociale et de mieux comprendre leurs réalités sociodémographiques et économiques. Ce portrait est résumé sous forme de tableaux-synthèses pour chacun des secteurs. Les tableaux mettent en évidence certains indicateurs et font ressortir, pour chacun d'entre eux, les valeurs

significatives en regard de la défavorisation. Les indicateurs dont les valeurs sont « moyen » dans tous les secteurs géographiques n'ont pas été inclus dans les tableaux-synthèses pour alléger le tableau.

### 5.2.1 Secteur D'Avila – Lacordaire

Surface 500 m. + Accès lieux de vente (DSP)	Carte de défavorisation Taxe scolaire	Personnes + de 65 ans (portrait s-d)	Personnes seules, aérées, divorcées, veuves (portrait s-d)	Personnes immigrantes + Nouveaux immigrants (portrait s-d)	Taux d'emploi + revenu moyen (portrait s-d)	Personnes dépendant + de 30% pour loyer (portrait s-d)
<b>4 sur 7</b> <b>3 sur 6</b>	<b>4 sur 6</b> <b>Présence importante</b>	Moyen	<b>Élevé</b> <b>Élevé</b>	Moyen <b>Élevé</b>	Moyen Moyen	<b>Faible</b>

**Lacordaire – D'Avila** est un secteur qui émerge de la synthèse théorique comme étant défavorisé. Cela est illustré par une présence importante de défavorisation chez les familles avec enfants de moins de 18 ans, un taux élevé de personnes seules, séparées, divorcées ou veuves et une proportion élevée de nouveaux immigrants. Les indicateurs en lien avec l'accès à des fruits et légumes frais indiquent que ce secteur est relativement défavorisé à ce niveau. **Le fait que ce secteur soit situé à proximité d'un secteur considéré comme un désert alimentaire dans le quartier adjacent de Rosemont consolide son choix comme secteur ciblé pour la suite de la démarche.**

### 5.2.2 Secteur Lacordaire – Jean-Talon

Surface 500 m. + Accès lieux de vente (DSP)	Carte de défavorisation Taxe scolaire	Personnes + de 65 ans (portrait s-d)	Personnes seules, aérées, divorcées, veuves (portrait s-d)	Personnes immigrantes + Nouveaux immigrants (portrait s-d)	Taux d'emploi + revenu moyen (portrait s-d)	Personnes dépendant + de 30% pour loyer (portrait s-d)
<b>1 sur 7</b> <b>3 sur 6</b>	<b>5 sur 6</b> <b>Concentration modérée</b>	Moyen	Moyen Moyen	Moyen <b>Élevé</b>	<b>Faible</b> <b>Faible</b>	Moyen

**Le secteur Lacordaire – Jean-Talon** est un autre secteur que les résultats de la synthèse théorique font émerger comme défavorisé à Saint-Léonard. Défavorisation illustrée par une concentration modérée de défavorisation chez les familles avec enfants de moins de 18 ans et la présence d'une proportion élevée de nouveaux immigrants, combinées à un faible taux d'emploi et un revenu moyen plus faible que la moyenne du territoire. Les indicateurs de la DSP en lien avec l'accès à des fruits et légumes frais indiquent que ce secteur est aussi particulièrement défavorisé à ce niveau. **Le fait que ce secteur soit situé au centre de l'activité économique à Saint-Léonard et près de plusieurs services et commerces du territoire consolide son choix comme secteur ciblé pour la suite de la démarche.**

### 5.2.3 Secteur Viau – Couture

Surface 500 m. + Accès lieux de vente (DSP)	Carte de défavorisation Taxe scolaire	Personnes + de 65 ans (portrait s-d)	Personnes seules, aëparées, divorcées, veuves (portrait s-d)	Personnes immigrantes + Nouveaux immigrants (portrait s-d)	Taux d'emploi + revenu moyen (portrait s-d)	Personnes dépensant + de 30% pour loyer (portrait s-d)
<b><u>1 sur 7</u></b> <b><u>3 sur 6</u></b>	<b><u>2 sur 6</u></b> <b><u>Présence faible</u></b>	Moyen	Moyen Moyen	Moyen <b><u>Peu</u></b>	<b><u>Élevé</u></b> Moyen	Moyen

Un troisième secteur, **Viau-Couture**, est apparu comme pertinent pour la démarche malgré le fait que peu d'indicateurs démontrent un niveau important de défavorisation, comparativement aux autres secteurs étudiés. Cependant, les indicateurs en lien avec l'accès à des fruits et légumes frais indiquent que ce secteur est fortement défavorisé à ce niveau. **Ce constat, jumelé au fait qu'un important projet immobilier pourrait provoquer une augmentation de la population, une diversification du tissu socio-économique et une augmentation de la demande de biens et de services de proximité près de ce secteur, justifie son choix comme secteur ciblé pour la suite de la démarche.**

### 5.2.4 Secteur Viau – Robert

Surface 500 m. + Accès lieux de vente (DSP)	Carte de défavorisation Taxe scolaire	Personnes + de 65 ans (portrait s-d)	Personnes seules, aëparées, divorcées, veuves (portrait s-d)	Personnes immigrantes + Nouveaux immigrants (portrait s-d)	Taux d'emploi + revenu moyen (portrait s-d)	Personnes dépensant + de 30% pour loyer (portrait s-d)
<b><u>Entre 3 et 4 sur 7</u></b> <b><u>2 sur 6</u></b>	<b><u>6 sur 6</u></b> <b><u>Concentration importante</u></b>	<b><u>Peu</u></b>	<b><u>Entre peu et moyen</u></b> <b><u>Peu</u></b>	Moyen <b><u>Élevé</u></b>	<b><u>Faible</u></b> <b><u>Faible</u></b>	Moyen

**Le secteur Viau-Robert** ressort comme un secteur particulièrement défavorisé à Saint-Léonard lorsqu'on tient compte des indicateurs ciblés. Défavorisation illustrée par une concentration importante de défavorisation chez les familles avec enfants de moins de 18 ans et une proportion élevée de nouveaux immigrants, combinées à un faible taux d'emploi et un taux de revenu plus faible que la moyenne du territoire. Les deux indicateurs en lien avec l'accès à des fruits et légumes frais indiquent que ce secteur est fortement défavorisé à ce niveau. **La revitalisation du secteur Viau-Robert est une priorité pour les intervenants du milieu et l'arrondissement, ce qui consolide son choix comme secteur ciblé pour la suite de la démarche.**

### 5.2.5 Secteur Jarry entre Viau et Lacordaire

Surface 500 m. + Accès lieux de vente (DSP)	Carte de défavorisation Taxe scolaire	Personnes + de 65 ans (portrait s-d)	Personnes seules, aëparées, divorcées, veuves (portrait s-d)	Personnes immigrantes + Nouveaux immigrants (portrait s-d)	Taux d'emploi + revenu moyen (portrait s-d)	Personnes dépensant + de 30% pour loyer (portrait s-d)
4 sur 7 4 sur 6	<b>4 sur 6</b> <b>Présence importante</b>	Moyen	Moyen Moyen	<b>Élevé (ouest)</b> Moyen	Moyen Moyen	<b>Élevé</b>

**Le secteur Jarry entre Viau et Lacordaire** est considéré par la DSP comme défavorisé au niveau matériel et social et en ce qui concerne l'accès à des fruits et légumes frais. Les résultats de la carte du comité de gestion de la taxe scolaire démontrent une présence importante de défavorisation chez les familles avec enfants de moins de 18 ans. Les résultats associés aux indicateurs ciblés indiquent aussi un taux élevé de personnes immigrantes pour la partie ouest du secteur et un nombre élevé de personnes dépensant plus de 30% de leur budget pour leur loyer. Pour les surfaces à 500 mètres et l'accès au lieu de vente, les résultats se situent près de la moyenne. **Certains indicateurs de défavorisation sont élevés par rapport à la moyenne, mais globalement, ce secteur ne se démarque pas autant que ceux sélectionnés ce qui explique pourquoi il n'a pas été retenu pour la suite de la démarche.**

### 5.2.6 Secteur Robert – Langelier

Surface 500 m. + Accès lieux de vente (DSP)	Carte de défavorisation Taxe scolaire	Personnes + de 65 ans (portrait s-d)	Personnes seules, aëparées, divorcées, veuves (portrait s-d)	Personnes immigrantes + Nouveaux immigrants (portrait s-d)	Taux d'emploi + revenu moyen (portrait s-d)	Personnes dépensant + de 30% pour loyer (portrait s-d)
<b>3 sur 7</b> 4 sur 6	3 sur 6 Présence modérée	Moyen	Moyen Moyen	Moyen Moyen	Moyen Moyen	Moyen

**Le secteur Robert – Langelier** est considéré comme défavorisé quant à son accès aux fruits et légumes frais selon la DSP. Le faible résultat au niveau des surfaces à 500 mètres tend à confirmer ce résultat. Il est aussi ciblé comme un secteur défavorisé tant au niveau social que matériel. Cependant, lorsqu'on tient compte de tous les indicateurs retenus pour ce rapport, **les résultats sont constamment autour de la moyenne du territoire et aucune information fournie par les indicateurs ciblés tend à démontrer que ce secteur est plus défavorisé qu'un autre, ce qui explique pourquoi il n'a pas été retenu pour la suite de la démarche.**

### 5.3 PRIORISATION DES SECTEURS

Suite à l'analyse des secteurs, quatre d'entre eux ont été priorisés, soient en ordre alphabétique :

- Le secteur D'Avila – Lacordaire;
- Le secteur Lacordaire – Jean-Talon;
- Le secteur Viau – Couture;
- Le secteur Viau – Robert.

### 5.4 CARTE DES COMMERCES D'ALIMENTATION DE SAINT-LÉONARD AVEC ACCÈS À DES FRUITS ET LÉGUMES

Afin de compléter la synthèse théorique et de doter le milieu d'un outil permettant de repérer géographiquement les points d'accès en fruits et légumes sur le territoire, une carte des commerces donnant accès à des fruits et légumes à Saint-Léonard a été réalisée. La carte des commerces se trouve à l'annexe 3 du rapport.

#### **QUELQUES CONSTATS CONCERNANT LA CARTE**

- La carte a permis de recenser 35 commerces d'alimentation : 7 grandes surfaces ou entrepôts, 11 supermarchés ou marchés, 13 épicerie spécialisées et 4 commerces dans les arrondissements limitrophes qui ont un potentiel d'attraction pour la population de Saint-Léonard;
- Elle démontre que 23 des 31 commerces d'alimentation qui ont des fruits et légumes répertoriés à Saint-Léonard sont situés au sud du boulevard Métropolitain;
- 16 des 31 commerces d'alimentation répertoriés à Saint-Léonard sont situés sur la rue Jean-Talon Est;
- 15 des 31 commerces sont situés à l'ouest du boulevard Lacordaire et les 16 autres à l'est de ce même boulevard;
- On note que les secteurs Lacordaire – D'Avila et Viau – Robert ont plus d'un commerce d'alimentation situés à l'intérieur de leur territoire, dont un commerce de plus de 12 000 pieds carrés;
- On note que les secteurs de Lacordaire –Jean-Talon et Viau – Couture ne possèdent pas de commerces d'alimentation d'envergure qui rendent accessibles des fruits et légumes frais aux citoyens de ces zones.

## 6. PISTES D'INTERVENTION PROPOSÉES

L'analyse de l'ensemble des données a permis d'identifier 3 pistes d'intervention intéressantes à développer sur le territoire. **Ces pistes sont : le jardin collectif, l'épicerie communautaire et différentes formes de marchés publics.** Ces dernières ont été présentées et validées par les membres de la Concertation en sécurité alimentaire. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais plutôt de proposer des pistes et de stimuler la mobilisation autour d'initiatives viables.

### 6.1 LE JARDIN COLLECTIF

#### 6.1.1 Qu'entend-on par un *jardin collectif*?

Le jardin collectif est une pratique qui consiste à réaliser des activités horticoles, en groupes, sur une même parcelle de terrain. Les activités et les résultats de la production sont réalisés, gérés et redistribués collectivement selon les modalités déterminées par les participants. Par la souplesse qui lui est associée, ce type de projet peut prendre différentes formes et avoir différentes finalités, en fonction des besoins du milieu ou de la mission de l'organisme qui porte le projet.

Le jardin collectif peut prendre différentes formes et avoir différentes finalités. Quelques exemples sont ici présentés :

- Le jardin collectif de quartier s'adresse généralement à tous les citoyens du territoire et cherche l'implication de gens de différents profils socioéconomiques et culturels dans une optique de mixité et de développement social;
- Le jardin collectif d'insertion est développé afin de favoriser la réinsertion en emploi des participants, par le développement de compétences socioprofessionnelles en lien avec les activités horticoles;
- Plusieurs jardins collectifs sont directement associés à un organisme, communautaire, à but non lucratif ou privé qui adapte les modalités du projet en fonction des objectifs visés par l'organisme.

#### 6.1.2 Opportunités associées à un projet de jardin collectif

- Agir sur l'offre alimentaire des citoyens et leur accès à des fruits et légumes frais;
- Développer des outils d'éducation populaire et environnementale et l'acquisition de compétences sociales et professionnelles dans une optique d'intégration sociocommunautaire et économique;
- Favoriser le partenariat avec les organismes offrant le dépannage alimentaire et ceux travaillant au niveau de l'autonomie alimentaire pour accroître leur approvisionnement en fruits et légumes frais;

- Contribuer à promouvoir l'agriculture urbaine et une agriculture locale, durable, tout en rendant les populations plus autonomes dans leur accès à des fruits et légumes frais.

### 6.1.3 Défis associés à un projet de jardin collectif

- Trouver un endroit sur le territoire de l'arrondissement qui pourra être utilisé pour réaliser le projet; *3 ou plusieurs site de jardin coll.*
- Maintenir la participation et l'assiduité de tous et chacun tout au long de la démarche pour avoir un maximum de résultats collectifs à la fin de l'année.

## 6.2 ÉPICERIE COMMUNAUTAIRE

### 6.2.1 Qu'entend-on par épicerie communautaire?

Une épicerie communautaire est un lieu de rassemblement et de partage qui permet à la population locale de se rencontrer, de participer à diverses activités et de se procurer des aliments à des coûts abordables. Elle a généralement comme mission de permettre aux personnes et familles à faible revenu de se procurer de la nourriture à faible coût. Cependant, au cours des dernières années, différentes formes d'épicerie communautaires ont vu le jour; elles visent une population plus large et tiennent compte des besoins du milieu et des priorités locales émergentes; par exemple, l'environnement, l'accès à des fruits et légumes frais ou la promotion de produits régionaux et locaux.

### 6.2.2 Opportunités associées à un projet d'épicerie communautaire

- Favoriser l'accès à la nourriture en permettant aux résidents d'un territoire de s'approvisionner en denrées non périssables et en fruits et légumes de façon régulière, à prix modique et tout au long de l'année;
- Permettre aux personnes à faible revenu, de faire des choix alimentaires qui tiennent compte de leurs goûts et de leurs besoins spécifiques;
- Développer des liens sociaux et de solidarité intergénérationnels et interculturels;
- Offrir la possibilité d'arrimer éducation et travail au sein de l'organisme;
- Représenter une porte d'entrée potentielle pour les citoyens vers des ressources locales appropriées à leurs besoins.

### 6.2.3 Défis associés à un projet d'épicerie communautaire

- Trouver de solides partenaires financiers individuels et corporatifs pour permettre à l'organisme de se consolider et d'être présent à long terme dans le milieu;
- Positionner l'organisme en complémentarité avec les ressources existantes sur le territoire;



- Trouver une situation géographique accessible, qui permet à l'organisme de rejoindre un maximum de citoyens.

## 6.3 DIFFÉRENTES FORMES DE MARCHÉS PUBLICS

### 6.3.1 Qu'entend-on par *marché public*?

C'est un lieu qui permet une rencontre entre des citoyens et des producteurs régionaux de fruits et légumes, des commerces d'alimentation et/ou des entrepreneurs locaux autour, entre autres, de la vente de fruits et de légumes frais.

Les marchés publics peuvent prendre différentes formes telles qu'un marché public ouvert de façon ponctuelle ou permanente, un kiosque ambulant ou un comptoir alimentaire.

- Un projet de marché public peut avoir comme finalité, l'implantation d'un marché permanent ou d'un marché ouvert quelques fois durant l'été et l'automne. Ce type de marché permet de rassembler les citoyens et les commerçants autour de différents kiosques, principalement de fruits et légumes, et d'organismes travaillant dans le secteur de l'alimentation;
- Le kiosque ambulant, contrairement au kiosque fixe, vise à rendre accessible les fruits et légumes frais des producteurs régionaux ou des commerçants d'alimentation locaux, en se déplaçant sur le territoire à certains endroits stratégiques pour aller à la rencontre des citoyens;
- Le comptoir alimentaire tend à rendre accessibles des fruits et légumes disponibles dans les commerces d'alimentation du territoire et à organiser, en partenariat avec le ou les commerçants, des événements mettant en valeur des fruits et légumes de saison afin de mieux les faire connaître à la population locale.

### 6.3.2 Opportunités associées à un projet de marché public

- Favoriser l'accessibilité à des fruits et légumes frais à la population locale;
- Contribuer à la promotion et encourager une agriculture de proximité et l'achat de produits québécois;
- Contribuer à faire connaître les ressources du milieu dans le domaine alimentaire et les services qu'elles offrent à la population.

### 6.3.3 Défis associés à un projet de marché publics

- Rentabiliser le déplacement des producteurs et/ou des commerçants locaux qui approvisionnent le marché en fruits et légumes frais tout en offrant des produits à des coûts accessibles;

- Développer des partenariats avec les commerçants locaux afin qu'ils appuient le projet;
- Rassembler une masse critique de citoyens participant au projet pour que le marché puisse rencontrer ses objectifs.

#### 6.4 D'AUTRES PISTES DE PROJETS

Étant donné que les pistes d'intervention proposées ne sont pas exhaustives, d'autres pistes peuvent émerger et devenir des projets dans le cadre de la démarche en cours. Voici deux exemples :

➤ Valorisation des fruits et légumes rejetés par le circuit commercial

Une part importante des fruits et légumes cultivés ne correspondent pas aux normes permettant de les mettre en vente sur le circuit commercial. Il serait intéressant de connaître ce qui est fait au Québec pour valoriser ces fruits et légumes « différents » et d'explorer la possibilité de développer un projet favorisant leur accessibilité.

➤ Boutique Internet de vente directe de fruits et légumes frais

Favoriser l'établissement de liens entre la population de Montréal et les producteurs agricoles de la grande région de Montréal pose des défis. Afin de favoriser le contact entre producteurs et citoyens de Saint-Léonard, il pourrait être intéressant de réfléchir à la possibilité de développer une boutique internet qui permettrait à des producteurs de faire la promotion de leurs produits et aux citoyens de s'approvisionner en fruits et légumes frais. Cette boutique Internet pourrait aussi faciliter la création de liens entre producteurs et certains commerçants et organismes locaux qui cherchent à s'approvisionner en fruits et légumes frais.

## 7. CONDITIONS FAVORABLES

La recension des initiatives dans 5 arrondissements montréalais a permis de mieux connaître les initiatives en cours et d'identifier des conditions favorables. Cette recension s'est faite au moyen d'entrevues individuelles avec les responsables de ces projets. **Ces cinq conditions favorables sont l'inclusion des citoyens, la connaissance du territoire, la mobilisation et la concertation du milieu, le partenariat avec les entreprises du territoire et la viabilité des initiatives et des projets.** Un compte rendu des entrevues dans les cinq arrondissements se retrouve à l'annexe 4 du présent rapport.

### 7.1 INCLUSION DES CITOYENS

Inclure les citoyens dans les initiatives et les projets et les garder impliqués tout au long des démarches est ressorti comme une condition favorable à la réalisation des projets recensés. Différentes stratégies ont été utilisées, telles que :

- ❖ La création d'un comité aviseur où la moitié des places sont réservées à des citoyens et dont le mandat est de conseiller le milieu sur les orientations à donner à la démarche;
- ❖ La création d'un comité de citoyens intéressés par la démarche et les activités et projets qui lui sont associés;
- ❖ La réalisation d'assemblées d'information sur la démarche à différents endroits sur le territoire visé.

- À Ville Saint-Laurent, c'est la création d'un comité aviseur ayant comme mandat de conseiller le milieu sur les orientations associées à la démarche en cours qui a permis d'inclure des citoyens au cœur du projet d'épicerie communautaire. La moitié des places sur le comité aviseur sont réservées à des citoyens.
- À Rosemont, le comité pour l'accès à la nourriture de Rosemont, porté par la coalition en sécurité alimentaire du territoire, a créé un comité de citoyens afin d'inclure la population locale dans les activités associées à la sécurité alimentaire. Ce comité est formé de citoyens qui ont démontré de l'intérêt à s'impliquer dans la démarche d'accès à la nourriture et dans l'organisation des activités qui lui sont associées. La coalition en sécurité alimentaire souhaite que le comité s'élargisse au fur et à mesure que des initiatives se mettent en place dans le cadre de la démarche.
- À Rosemont, cinq rencontres publiques ont été organisées par le comité pour l'accès à la nourriture dans différents secteurs et dans des lieux diversifiés. Les objectifs étaient de donner de l'information aux citoyens et les mobiliser autour d'une solution alternative favorisant l'accès à des fruits et légumes frais pour le secteur est du territoire.

## 7.2 CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

La connaissance du territoire et des besoins de la population locale est aussi un enjeu important rencontré dans les démarches en cours dans les autres arrondissements. Afin de se doter de cette connaissance, les personnes impliquées ont développé différentes stratégies, telles que :

- ❖ La conception d'un questionnaire s'adressant aux citoyens permettant de connaître leurs besoins au niveau alimentaire et leurs habitudes de consommation;
- ❖ La priorisation d'un secteur d'intervention situé dans une zone mal desservie par les commerces d'alimentation, plutôt que de chercher à intervenir sur le territoire au complet;
- ❖ La réalisation d'une carte des ressources alimentaires du secteur visé par le projet.

- Dans les cinq cas documentés, les acteurs ont ciblé un secteur d'intervention situé dans une zone mal desservie par les commerces d'alimentation, plutôt que de chercher à intervenir sur le territoire au complet.
- À Rosemont et à Mercier-Ouest, un questionnaire, s'adressant aux citoyens et leur demandant leurs besoins en termes d'accès à des fruits et légumes frais et leurs habitudes de consommation, a permis de mieux connaître les besoins et les habitudes des citoyens du territoire ciblé par leur démarche.
- À Rosemont, une carte des ressources alimentaires a été créée afin de mieux situer géographiquement les entreprises et les organismes du territoire. Cette carte a permis de mieux identifier les secteurs défavorisés et, subséquemment, la zone d'intervention pour la démarche en cours.
- À Rosemont, Lachine et Ville Saint-Laurent, des marchés publics se sont tenus au cours de l'été, 2008 qui ont permis aux acteurs locaux de consulter la population sur les démarches en cours et se doter d'une meilleure connaissance du territoire visé par la démarche.

### 7.3 MOBILISATION ET CONCERTATION DU MILIEU

La mobilisation et la concertation locale ont été clairement identifiées comme des conditions favorables à l'actualisation des démarches. Différentes stratégies ont été développées telles que :

- Le développement d'une vision de la mobilisation et de la concertation en tant que processus qui se développe sur le long terme et tout au long de la démarche;
  - La création de liens étroits avec un projet plus large de revitalisation urbaine intégrée (RUI) ou à des structures locales ayant un mandat de revitalisation socioéconomique;
  - La mise sur pied de différentes initiatives et projets au cours de la démarche pour tester la capacité de mobilisation et de concertation du milieu.
- 
- Les différents arrondissements se sont globalement dotés d'une vision de la mobilisation et de la concertation en tant que processus qui se développe sur le long terme. Ce sont des démarches axées sur le développement de stratégies pertinentes et efficaces à intervalles réguliers et ayant des impacts sur les initiatives et les projets tout au long de la démarche choisie.
  - À Rosemont, cela passe par des initiatives telles que des assemblées d'information sur la démarche, un marché public et une foire de l'alimentation.
  - À Ville Saint-Laurent et à Mercier-Ouest, la mobilisation et la concertation autour des démarches s'est faite par l'embauche d'une ressource à temps plein qui a concentré ses actions sur ces deux volets.
  - À Ville Saint-Laurent, à Rosemont et à Lachine, des comités ont été mis sur pied afin de donner l'opportunité aux acteurs locaux, communautaires, institutionnels et privés, ainsi qu'aux citoyens de s'impliquer et de devenir des leaders dans leur milieu respectif.
  - Certains arrondissements sont associés à des programmes de revitalisation urbaine intégrée (Ville Saint-Laurent et Lachine) ou à des structures locales ayant un mandat de revitalisation (Mercier-Ouest et Mercier-Est) ce qui favorisent la mobilisation et la concertation sur des enjeux sectoriels et intersectoriels et le financement des initiatives et des projets issus des démarches étudiées.

## 7.4 PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

L'implication des entreprises du secteur de l'alimentation est apparue comme un enjeu important et une condition favorable à la réalisation des différentes démarches. Cependant, peu d'entre elles ont réellement réussi à développer ce type de partenariat. Néanmoins certaines pratiques sont ressorties, telles que :

- ❖ La poursuite des démarches afin d'inclure le plus rapidement possible des partenaires du secteur de l'alimentation dans les démarches en cours;
- ❖ La recherche d'entreprises créatrices d'emplois sur le territoire et intéressées par le projet, sans être du secteur de l'alimentation.

- Le partenariat avec les entreprises du secteur de l'alimentation est peu développé jusqu'à présent à Rosemont, Mercier-Ouest, Lachine et Ville Saint-Laurent. Cependant, chaque projet cherche à regrouper des partenaires du secteur de l'alimentation (privés ou à but non lucratif) autour des démarches en cours.
- Les projets de carrefour alimentaire et d'épicerie communautaire à Lachine et Ville Saint-Laurent, sont associés à des projets de revitalisation urbaine intégrée et cherchent à développer des partenariats avec des entreprises créatrices d'emplois et établies sur leur territoire et qui œuvrent dans d'autres secteurs que l'alimentation.

## 7.5 VIABILITÉ DES INITIATIVES ET DES PROJETS

Les démarches sont trop récentes pour que des résultats concrets en termes de viabilité des projets soient démontrés. S'assurer de la viabilité à long terme des initiatives et des projets est une préoccupation pour les acteurs locaux. Pour cette raison, des firmes spécialisées ont été embauchées pour réaliser des études afin de s'assurer de la faisabilité des initiatives et des projets envisagés.

- Les porteurs des projets à Ville Saint-Laurent, Lachine et Mercier-Ouest ont mandaté des firmes spécialisées pour réaliser des études qui ont permis au milieu d'avoir une analyse approfondie et un œil externe sur l'orientation de leur démarche ou une meilleure idée du secteur à cibler pour l'implantation d'une infrastructure permanente.

## RECOMMANDATIONS

En tenant compte des résultats de l'étude, nous présentons des recommandations afin d'alimenter la démarche « À Saint-Léonard, on mange frais ».

### **Recommandation 1 : Approfondir les connaissances sur les habitudes de consommation en fruits et légumes et les coûts qui lui sont rattachés à Saint-Léonard**

- Réaliser une étude sur le coût d'un panier de fruits et légumes dans différents commerces du territoire dont certains situés dans les secteurs ciblés.
- Élaborer et distribuer un questionnaire permettant de mieux connaître les habitudes de consommation des citoyens des secteurs ciblés, en mettant l'accent sur la consommation de fruits et légumes et leur accessibilité.

### **Recommandation 2 : Restreindre le nombre de secteurs à privilégier dans le cadre de la démarche**

- Prioriser deux secteurs parmi les quatre ciblés à la lumière des résultats des analyses.

### **Recommandation 3 : Favoriser l'inclusion des citoyens tout au long de la démarche**

- Constituer et mettre à jour une banque de citoyens de Saint-Léonard intéressés par la démarche et les tenir informés régulièrement de l'évolution de celle-ci.
- Favoriser la création d'un comité de citoyens intéressés à s'impliquer dans la réalisation des projets identifiés par le milieu.
- Développer une stratégie de communication concertée qui permettra aux citoyens d'être informés régulièrement des résultats de la démarche et des initiatives et projets en cours ou à venir.

### **Recommandation 4 : Développer un réseau de partenaires solides, impliqués dans la démarche et les pistes d'intervention**

- Consolider le réseau de partenaires existant autour de la sécurité alimentaire en développant des activités et des actions concertées faisant consensus au sein de la Concertation.
- Élargir, en fonction des besoins, le réseau de partenaires communautaires, institutionnels et privés, afin de mettre sur pied des actions favorisant la mobilisation et la concertation locale et contribuer à la réalisation des pistes d'intervention.

**Recommandation 5 : Développer les pistes d'intervention choisies en tenant compte de ce qui se fait au niveau de la sécurité alimentaire sur le territoire**

- Tenir compte, tout au long de la démarche, de l'arrimage qui peut être fait entre les pistes d'intervention choisies et les organismes qui travaillent au niveau de la sécurité alimentaire.

**Recommandation 6 : Orienter la démarche afin d'assurer la pérennité et l'autonomie des projets**

- Documenter les sources de financement et les stratégies utilisées par les arrondissements ayant développé des projets similaires.
- Réaliser une étude de faisabilité portant sur l'implantation des projets retenus.



## **ANNEXE 1**

LISTE DES MEMBRES DE LA CONCERTATION  
EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE SAINT-LÉONARD

- ✚ Accueil aux Immigrants de l'Est de Montréal
- ✚ Association haitiano-canado-québécoise de promotion culturelle, artistique et d'aide aux démunis
- ✚ Arrondissement de Saint-Léonard
- ✚ Bureau Associatif pour la Diversité et la Réinsertion
- ✚ Carrefour des femmes de Saint-Léonard
- ✚ Carrefour jeunesse emploi Viger/Jeanne-Mance
- ✚ Centre des aînés du réseau d'entraide de Saint-Léonard
- ✚ Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Saint-Léonard et Saint-Michel
- ✚ Concertation Saint-Léonard
- ✚ Corporation de Relance Économique et Communautaire de Saint-Léonard
- ✚ Maison de la famille de Saint-Léonard
- ✚ Mouvement Fraternité Multi-Ethnique
- ✚ Société Saint-Vincent de Paul de Saint-Léonard
- ✚ Table ronde de Saint-Léonard

## **ANNEXE 2**



## **ANNEXE 3**

# Commerce avec accès à des fruits et légumes sur le territoire de Saint-Léonard

## PRINTEMPS 2009

GRANDE SURFACE – ENTREPÔT	
★	Avec fruits et légumes frais
Code	Nom
1	Maxi et cie Jean-Talon
2	Super C
3	Maxi
4	Bonanza
5	Mayrand Limitee
6	Maxi
★	Avec fruits et légumes autre (secs, en conserve, vrac)
Code	Nom
7	Walmart

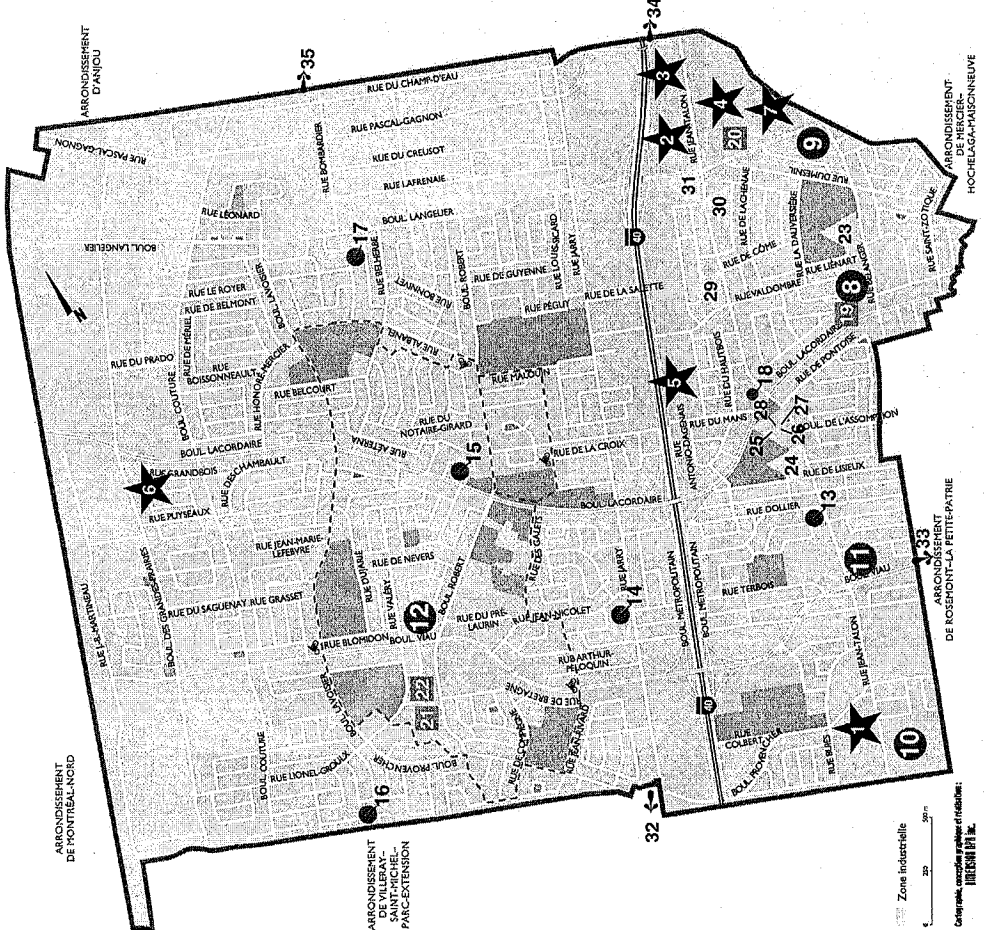
SUPERMARCHÉ ET MARCHÉ	
●	Plus de 12 000 pi <sup>2</sup>
●	Entre 3 000 et 12 000 pi <sup>2</sup>
●	Moins de 3 000 pi <sup>2</sup>
Code	Nom
8	Intermarché Lagoria – Bélanger
9	IGA Langlois
10	Metro Plus Plus-IX
11	IGA Teller
12	Intermarché De Risi-Viau
●	Entre 3 000 et 12 000 pi <sup>2</sup>
Code	Nom
13	Intermarché Lagnier – Jean-Talon
14	Intermarché De Risi – Lacroix
15	Intermarché De Risi – Lacroix
16	Marché 4 – Saison
17	Intermarché De Risi – Langlois
●	Moins de 3 000 pi <sup>2</sup>
Code	Nom
18	Fruterie Saint-Léonard

ÉPICERIE SPÉCIALISÉE	
★	Avec fruits et légumes frais
Code	Nom
19	Marché Badra
20	Marché d'aliments naturels Tau
21	Marché FM
22	Marché Ana
★	Avec fruits et légumes autres (secs, en conserve, vrac)
Code	Nom
23	Marché J.J. Universel
24	Marché Tropicana
25	Épicerie Tropicana Latina
26	Pastadora Efr
27	Marché Latino-David
28	Mi Tienda Mexicana
29	Marché Marian
30	Marché Cubaito
31	Marché Baraka

LÉGENDE	
Type de commerce	
★	Avec fruits et légumes frais (7)
★	Avec fruits et légumes autre (sec, en conserve, vrac) (11)
●	Supermarché et marché (13)
●	Plus de 12 000 pi <sup>2</sup>
●	Entre 3 000 et 12 000 pi <sup>2</sup>
●	Moins de 3 000 pi <sup>2</sup>
■	Épicerie spécialisée (13)
★	Avec fruits et légumes frais
★	Avec fruits et légumes autre (sec, en conserve, vrac)
→	Commerce – Arrondissements limitrophes (4)

MAGASIN D'ALIMENTATION AUTRES ARRONDISSEMENTS	
Code	Nom
32	Marché Kai Phat
33	IGA Teller – Beauharnois
34	Galerias d'Anjou
35	Marché d'alimentation Marcanto

La carte est une graciousité de l'arrondissement de Saint-Léonard



Carte prise, adaptée, publiée et distribuée: BUREAU DE LA M. 1/1

## **ANNEXE 4**

## PORTRAIT DES INITIATIVES DANS D'AUTRES ARRONDISSEMENTS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

### **ROSEMONT – PETITE PATRIE**

#### INITIATIVE POUR L'ACCÈS À LA NOURRITURE À ROSEMONT

Personne-ressource rencontrée : Tatiana Puren, chargée de projet

Organisme : CDC de Rosemont

#### Historique du projet

L'accès à des aliments de qualité est une priorité depuis plusieurs années à Rosemont. Cette priorité a été identifiée comme telle par le milieu en 1996 et renouvelée en tant que priorité de quartier en 2006, ce qui a débouché sur la création d'un comité travaillant sur l'accès à la nourriture à Rosemont. Ce comité, porté par la coalition sécurité alimentaire de Rosemont, est composé d'intervenants et de citoyens du quartier qui s'ajoutent graduellement au fil de la démarche et des projets.

Au cours des dernières années, les acteurs du milieu ont dressé une carte des ressources en alimentation dans le quartier afin d'avoir un portrait plus juste des zones bien desservies, mais aussi de celles qui sont plus problématiques en termes d'accessibilité à de la nourriture. Ils ont ensuite ciblé une zone précise, la partie est du territoire, où concentrer leurs efforts et développer des initiatives. En 2008, une démarche d'information et de consultation a été mise de l'avant afin de mobiliser et concerter le milieu autour d'une solution alternative au niveau de l'accès à des fruits et légumes frais sur le territoire ciblé par l'initiative.

#### Mobilisation et concertation

Une démarche de consultation de la population est en cours sur le territoire afin de mieux connaître le milieu, de comprendre la réalité de l'est de Rosemont et de cibler les besoins de la population. Déjà trois activités ont eu lieu : le porte-à-porte, l'organisation d'un kiosque de fruits et légumes frais et cinq rencontres publiques.

Les intervenants ont tout d'abord fait du porte-à-porte afin de rencontrer les citoyens, leur donner de l'information et les inviter à participer à la démarche en se présentant au kiosque et aux rencontres publiques. Les citoyens qui ne souhaitaient pas participer aux rencontres publiques pouvaient remplir un questionnaire permettant de mieux connaître leurs habitudes alimentaires. En octobre a eu lieu le kiosque de fruits et légumes frais qui a permis de prendre le pouls de la population pour une offre alternative en fruits et légumes frais sur le territoire. Ensuite, cinq rencontres publiques ont été organisées dans différents secteurs et dans des lieux diversifiés afin de déterminer, en concertation avec les citoyens, une ou des solutions durables pour l'accès à des fruits et légumes frais.



## Résultats obtenus et actions futures

193 questionnaires ont été remplis par les citoyens lors de l'étape du porte-à-porte. 300 personnes (250 adultes et 50 enfants) se sont présentées au kiosque de fruits et légumes frais. Les cinq rencontres publiques ont attiré en moyenne cinq personnes par rencontre. Suite à ces différentes initiatives, un comité de citoyens vient d'être créé pour appuyer le comité d'accès à la nourriture dans ses démarches.

Afin de poursuivre la mobilisation et la concertation du milieu, le comité organise, le 28 mars 2009, un salon de l'alimentation qui regroupera les différentes ressources en alimentaire de Rosemont, avec une visibilité particulière pour le kiosque associé à la démarche en cours. L'objectif du salon est d'approfondir la connaissance des besoins de la population de l'est du territoire et des services qu'elle souhaite voir implanter.

## Principaux partenaires impliqués

- CDC de Rosemont en tant que coordonnateur de la démarche;
- des partenaires communautaires : Bouffe-action de Rosemont, Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont, Logis Rose-Virginie et la coalition en sécurité alimentaire de Rosemont;
- des partenaires institutionnels : CDEC Rosemont-Petite-Patrie et CSSS Lucille-Teasdale.

## Bonnes pratiques

- La création d'une carte des ressources en alimentation de l'arrondissement afin d'avoir un meilleur portrait géographique des commerces en alimentation;
- Cibler un territoire précis à l'intérieur de l'arrondissement afin de concentrer les efforts et les actions et répondre à des besoins ponctuels;
- Créer un comité de citoyens qui s'implique dans la démarche en appuyant les intervenants porteurs de la démarche;
- Le questionnaire comme outil permettant d'aborder et de solliciter les gens par la stratégie du porte-à-porte;
- Voir la mobilisation et la concertation comme une démarche à long terme qui demande du temps, des efforts et plusieurs petites initiatives avant de se réaliser.

## Défis et difficultés

- Garder mobilisé son milieu dans une démarche sur une longue période;
- Trouver des leaders et mobiliser les gens à participer à des rencontres publiques et à s'impliquer directement dans le projet via le comité de citoyens;
- Arriver à bien cibler les besoins de la population et ce que veulent les citoyens comme projets et comme solutions alternatives en matière d'accès à des fruits et légumes frais.

## **VILLE SAINT-LAURENT**

### **PROJET CARREFOUR LAURENTIEN D'ÉDUCATION ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

Personne-ressource rencontrée : Abdou Lat Fam, organisateur communautaire

Organisme : CSSS Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent

#### Historique du projet

En 2001 a eu lieu à Ville Saint-Laurent le forum « La faim justifie les actions » qui interpelait le milieu sur des questions associées à la faim, à l'alimentation et au développement social. Pour la première fois, lors de ce forum, fut mentionné la mise sur pied d'une épicerie communautaire comme projet au niveau de la sécurité alimentaire. Le bilan de situation en matière de développement social en 2004 recommande d'explorer la possibilité de mettre sur pied une épicerie communautaire pour contrer les problématiques identifiées lors du forum de 2001.

En 2006 et 2007, des coupures de la part de la DSP dans le financement des initiatives, en matière de sécurité alimentaire, fragilisent la mobilisation des membres du comité en sécurité alimentaire. Afin de garder les membres mobilisés, l'organisateur communautaire remet à l'ordre du jour la réalisation d'un projet d'implantation d'une épicerie communautaire dans l'arrondissement. En 2007, via le reste du financement de la DSP et d'un financement du fond de lutte à la pauvreté, une étude de préfaisabilité pour un point de service alimentaire est commandée et réalisée. En 2008, les membres du comité en sécurité alimentaire cherchent à préciser le concept d'épicerie communautaire, à trouver le lieu de son emplacement et à entreprendre une étude de faisabilité. En date de mars 2009, les partenaires impliqués dans le projet attendent les résultats de l'étude de faisabilité en cours pour poursuivre leur démarche vers l'implantation de l'épicerie.

#### Mobilisation et concertation

On parle d'un projet d'épicerie communautaire dans le milieu depuis 2001. Les coupures dans les fonds de la DSP en 2006 ont cependant servi d'élément déclencheur à une mobilisation importante autour de ce projet. Une agente de concertation et de milieu a été embauchée pour mobiliser les acteurs du milieu autour du projet et soutenir la démarche. Une étude de préfaisabilité a consolidé la pertinence du projet et l'adhésion du milieu autour de la démarche. Par la suite, le comité en sécurité alimentaire a créé un comité avisé, composé d'intervenants du milieu provenant de différents secteurs, afin qu'il suive l'évolution du projet d'épicerie communautaire et s'assure que la démarche correspond aux besoins du milieu. Afin de bien ancrer le projet dans le milieu, le comité étudie la possibilité de l'inclure à l'intérieur du projet de revitalisation urbaine intégrée (RUI) de Place Benoît. L'étude de faisabilité en cours permettra de préciser l'endroit où il sera le plus souhaitable d'établir physiquement l'épicerie. Entre temps, une coordonnatrice vient d'être embauchée pour mener à bien le projet.

## Résultats obtenus et actions futures

Le comité a su créer une mobilisation et une concertation importante du milieu autour du projet, qui est devenu un véritable projet de développement socio-économique. Le concept associé à l'épicerie s'est précisé. Ce sera un marché d'alimentation jumelé à un lieu d'éducation et de solidarité, incluant des ateliers sur la nutrition, des groupes de cuisines collectives, l'initiative Bonne Boîte Bonne Bouffe, des stages en milieu de travail et, éventuellement, la mise sur pied d'un café communautaire. La démarche est bonifiée par un volet développement durable au niveau des produits vendus à l'épicerie et dans l'élaboration des projets d'éducation et de solidarité qui seront mis en place.

L'étude de faisabilité en cours aidera à déterminer les actions futures. On souhaite en 2009 monter le plan d'affaire tout en continuant à travailler à la concertation et au développement de partenariats avec d'autres organismes du milieu et des producteurs et distributeurs de la région de Montréal. Des démarches doivent aussi être entreprises afin de trouver un local, compléter le montage financier, embaucher l'équipe de travail et aménager l'épicerie pour une ouverture possible en 2010.

## Principaux partenaires impliqués

- Les membres du comité en sécurité alimentaire (11 membres);
- Des partenaires institutionnels : Carrefour Jeunesse Emploi de Saint-Laurent, Moisson Montréal, Arrondissement de Saint-Laurent, CSSS Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent, Éco-quartier Saint-Laurent;
- Des partenaires communautaires : Ressource Jeunesse Saint-Laurent, Corporation latino-américaine de l'amitié, Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent.

## Bonnes pratiques

- La présence d'une agente de milieu et de concertation pour appuyer les intervenants locaux au niveau de la mobilisation, de l'animation et de la sensibilisation autour du projet;
- La création d'un comité aviseur composé d'intervenants du milieu afin de suivre l'évolution du projet et faire des recommandations au besoin;
- La demande d'une étude de faisabilité réalisée par une firme externe afin d'avoir un point de vue extérieur sur l'ensemble du projet;
- L'inclusion d'entreprises privées, hors alimentation, dans le projet comme partenaires financiers et commanditaires.

## Défis et difficultés

- Inclure les commerces d'alimentation du milieu dans le projet, comme partenaires de l'initiative;
- Garder les attentes à un niveau réaliste dans le milieu et au niveau des bailleurs de fonds en ce qui a trait au développement du projet.

## **MERCIER-OUEST**

### **MOBILISATION AUTOUR DES BESOINS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU SECTEUR GUYBOURG**

Personne-ressource rencontrée : Bruno Massé, agent de mobilisation

Organisme : Mercier-Ouest – Quartier en santé

#### Historique du projet

Au cours des dernières années, Mercier-Ouest a entamé une démarche de revitalisation du secteur Guybourg, un secteur enclavé ayant peu de services de proximité. L'absence d'un commerce d'alimentation a incité le milieu à inclure la sécurité alimentaire comme axe de développement à l'intérieur de la démarche de revitalisation en cours.

Au printemps 2008, une étude de préfaisabilité pour la mise sur pied d'un point de service en fruits et légumes frais dans le secteur Guybourg a été effectuée à la demande des partenaires membres de la Table de concertation pour la sécurité alimentaire de Mercier-Ouest.

#### Mobilisation et concertation

L'étude de préfaisabilité est un premier outil servant d'élément déclencheur à une mobilisation plus importante du milieu. Un questionnaire a été distribué à 129 résidents du secteur durant l'été 2008. Les résultats ont démontré l'intérêt de la population du secteur, donc la pertinence pour la Table de quartier et la Table de concertation en sécurité alimentaire de poursuivre la démarche et d'entreprendre une mobilisation des acteurs locaux, citoyens et commerçants autour de l'enjeu de la sécurité alimentaire et d'un projet de point d'accès à des fruits et légumes frais.

#### Résultats obtenus et actions futures

La mobilisation du milieu autour d'un point d'accès à des fruits et légumes commence à Mercier-Ouest. Il est encore trop tôt pour que des résultats concrets soient tangibles. Quant aux actions futures, elles seront influencées par les orientations qui seront données à la démarche de revitalisation dans son ensemble et par les résultats de la démarche de mobilisation qui vient d'être entreprise dans le secteur Guybourg.

#### Principaux partenaires impliqués

- Mercier-Ouest – Quartier en santé;
- Groupe d'entraide de Mercier-Ouest;
- Corporation de développement de l'Est;
- D'autres partenaires s'ajouteront au fut et à mesure que le projet évoluera.

## Bonnes pratiques et défis et difficultés rencontrés

- L'étude de préfaisabilité a permis de prendre le pouls de la population locale concernant le projet et d'avoir l'information nécessaire leur permettant d'aller de l'avant dans leur démarche de mobilisation;
- Le défi est maintenant d'arriver à développer des stratégies de mobilisation pertinentes et efficaces qui auront des impacts sur la participation du milieu au projet.

### **MERCIER-EST**

LE PROJET DE MARCHÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE *LE PETIT SÉSAME*

Personne-ressource rencontrée : Stéphane Tremblay, directeur

Organisme : Service d'éducation et de sécurité alimentaire de Mercier-Est

### Historique du projet

Le Service d'Éducation et de Sécurité Alimentaire de Mercier-Est (Sésame) a été créé en 2000 afin d'assurer la sécurité alimentaire des résidents du quartier, en leur donnant accès à des aliments nutritifs, culturellement acceptables, par des moyens qui respectent la dignité de chacun et en leur donnant accès à de l'information adéquate favorisant le développement et la prise en charge personnelle. Le Sésame, c'est aujourd'hui deux comptoirs alimentaires, un magasin-partage, cinq groupes de cuisines collectives et un service de petits déjeuners et de popote roulante.

En 2004, l'organisme décide de mettre sur pied un volet d'économie sociale afin de financer l'ensemble des activités et services communautaires qu'offre le Sésame sur son territoire. Le café Sésame ouvre ses portes; il se veut un lieu de socialisation mis à la disposition de la population en général. On y sert des repas santé tout en offrant un service de traiteur et des services alimentaires externes. En 2006, le Sésame annonce l'ouverture du Café Sésame de l'Institut de Chimie et de Péโตรchimie du Collège de Maisonneuve, un café institutionnel qui offre des services alimentaires à la clientèle interne fréquentant l'Institut. En 2008, c'est l'ouverture d'un troisième volet d'économie sociale, le marché d'économie sociale le Petit Sésame. Le Petit Sésame offre des produits en tous genres tout en proposant graduellement une programmation d'activités incluant, entre autres, des groupes d'achats et des ateliers d'éducation alimentaire.

### Mobilisation et concertation

Plutôt que de permettre à différents organismes de travailler sur la sécurité alimentaire, la Table de concertation locale et ses partenaires ont créé, en 2000, le Sésame afin qu'il s'approprie le dossier et développe le dépannage alimentaire et l'autonomie alimentaire des personnes fréquentant l'organisme. Le fait d'avoir un seul organisme travaillant sur le dossier de l'alimentation facilite la mobilisation et la concertation; le milieu appuie

l'organisme et travaille avec lui pour développer des projets. C'est cette mobilisation et concertation développées au fil des ans qui a permis au Sésame de trouver les partenaires nécessaires à la mise sur pied des entreprises d'économie sociale, dont le Petit Sésame. Le fait que le directeur général et les administrateurs soient impliqués dans le milieu depuis longtemps et qu'ils possèdent des contacts aux niveaux local et régional permet à l'organisme de renforcer ses partenariats au besoin.

À titre d'exemple, le Petit Sésame est une vitrine pour des produits faits par les commerçants du quartier et de la région de Montréal. Il a fallu établir des partenariats avec des entreprises spécialisées pour offrir les produits vendus en magasin et se mobiliser et se concerter au niveau de la production et de la distribution des aliments offerts au marché, car le Petit Sésame produit aussi certains plats pour consommation sur place et pour emporter.

### Résultats obtenus et actions futures

Une campagne de publicité dans les journaux locaux a été effectuée et le Petit Sésame attire graduellement les gens du quartier. Différents produits locaux et régionaux sont disponibles tels que des pains en tous genres, des pâtisseries, des produits biologiques et équitables, des fromages du Québec, différents produits artisanaux et des cadeaux (chocolats, fleurs, etc.). Le Petit Sésame vend aussi des repas réfrigérés ou congelés faits sur place; il a un menu bistro composé de sandwichs, salades et pizzas faits maison ou par des commerces de proximité.

La direction du Sésame est actuellement en démarchage pour implanter des groupes d'achats et organiser des ateliers d'éducation populaire associés à l'alimentation et au développement durable et ce, à l'intérieur des activités proposées par le Petit Sésame.

### Principaux partenaires impliqués

- Corporation de développement de l'Est;
- Solidarité Mercier-Est;
- Caisse populaire de Tétraultville.

### Bonnes pratiques

- Développer des entreprises d'économie sociale dont les profits sont réinvestis dans l'organisme pour développer des projets et initiatives tels que les cuisines collectives, les groupes d'achats et les comptoirs alimentaires;
- Chercher dans le milieu des entreprises et des commerces offrant des produits qui peuvent être distribués au point de service afin de contribuer à l'achat local et par le fait même, au développement économique local;
- Établir le point de service à un endroit stratégique, où les gens circulent et où les grands commerces d'alimentation sont peu présents.

## Défis et difficultés rencontrés

- Réussir à avoir un financement adéquat dès la première année, permettant à l'entreprise de décoller sur des bases solides;
- Avoir la capacité organisationnelle et des partenaires solides pour gérer, accepter et assumer le risque associé au démarrage d'une entreprise d'économie sociale.

## **LACHINE**

INITIATIVE DES PARTENAIRES DE LACHINE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LA MISE EN PLACE D'UN CARREFOUR D'ALIMENTATION

Personne-ressource rencontrée : Présentation publique du projet de Carrefour alimentaire, le 19 février dernier à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Organisme : Concert'Action Lachine

## Historique du projet

À l'hiver 2004, une consultation publique a été initiée par le milieu avec comme objectif de permettre aux acteurs locaux et aux citoyens d'imaginer le quartier Saint-Pierre à Lachine dans une perspective de moyen et long terme. De cette consultation a découlé un plan d'action proposé par le comité de revitalisation intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP). Il inclut l'établissement d'un magasin général dans le quartier, considéré comme un désert alimentaire, afin de revitaliser le secteur. C'est ce projet de magasin général qui se transformera au fil du temps en Carrefour alimentaire. Au printemps 2006, la priorité accordée à l'implantation d'un point alimentaire dans le quartier Saint-Pierre est renouvelée lors du forum sur l'alimentation « Mieux se nourrir ensemble » et une étape de mobilisation et de concertation autour du projet se met en branle.

## Mobilisation et concertation

En mai 2007, le comité de revitalisation intégrée commande une étude de faisabilité afin de mieux connaître l'offre et la demande en termes de produits alimentaires sur le territoire ciblé et faire des propositions sur le type d'entreprise à mettre sur pied. Suite aux résultats de l'étude, le milieu a choisi de se mobiliser et se concerter autour d'une entreprise d'économie sociale qui sera intégrée au projet de revitalisation urbaine intégrée (RUI) en cours dans le quartier.

En 2008, les partenaires impliqués dans le projet définissent le concept de l'entreprise. Celui-ci s'articule autour d'une fruiterie afin d'avoir un point d'accès en fruits et légumes, des cuisines collectives, des ateliers d'éducation populaire et des plats cuisinés, ainsi qu'un café-terrasse comme lieu de rassemblement pour la population locale. Un volet insertion professionnelle se greffera éventuellement au projet. Actuellement, le milieu cherche de nouveaux partenaires prêts à mettre temps et argent pour que le Carrefour d'alimentation puisse ouvrir ses portes, au plus tard à l'automne 2009.

## Résultats obtenus et actions futures

Le projet a reçu des appuis importants du milieu. L'Arrondissement de Lachine a offert au Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUI) d'héberger le Carrefour d'alimentation dans une ancienne caserne de pompier. Le Carrefour n'a pas à défrayer de loyer, mais doit assumer les frais d'opération. Le Carrefour a aussi reçu une subvention de 200 500\$, somme provenant du Programme de renouveau urbain (PRU) de la ville de Montréal et du gouvernement du Québec.

Le comité de revitalisation intégrée est actuellement en campagne de financement et à la recherche de partenaires pour compléter le montage financier et démarrer d'ici quelques mois les différents volets associés au Carrefour qui doit voir le jour à l'automne 2009. Le comité continuera à travailler à la mise sur pied du volet d'insertion professionnelle et de café-terrasse, espérant qu'ils viendront se greffer au projet éventuellement, tout en ayant les ressources financières et partenariales nécessaires.

## Principaux partenaires impliqués

- Concert'Action Lachine et ses partenaires;
- Arrondissement de Lachine;
- Ville de Montréal;
- Les différents partenaires impliqués dans le comité de revitalisation du quartier Saint-Pierre.

## Bonnes pratiques

- S'associer à une démarche de revitalisation urbaine intégrée favorise la mobilisation, la concertation et le partenariat autour de projets, ainsi que le financement de l'initiative;
- L'embauche d'une firme externe pour une étude de faisabilité permettant de mieux connaître l'offre et la demande au niveau alimentaire et d'avoir un point de vue externe sur le projet;
- Prendre le temps de bien définir ce que le milieu veut comme projet et inclure les citoyens tout au long de la démarche, les tenir informer.

## Défis et difficultés rencontrés

- Arriver à boucler le financement du projet pour que les différents volets puissent être financés et mis sur pied dans un laps de temps raisonnable permettant au milieu de rester mobilisé;
- Arriver à développer des volets réalistes qui tiennent compte des besoins et des intérêts du milieu.